

II

*Le ministre de Suède au Canada
au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures*

LÉGATION DE SUÈDE

OTTAWA, le 30 juin 1949.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note en date du 30 juin 1949, par laquelle votre Excellence me fait savoir que le gouvernement canadien est disposé à conclure avec le gouvernement suédois un accord conçu dans les termes suivants.

[Voir note I]

“(1) Tout sujet suédois... d'entrer ou de débarquer”

Le gouvernement suédois souscrit aux dispositions précitées et je suis autorisé à confirmer son agrément à ce que la note de votre Excellence et ma réponse constituent entre nos deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1949.

Le Ministre de Suède,
PER WIJKMAN.